



Charte du Cediv Travel

Pour une coopérative engagée et responsable

PREAMBULE

Le Cediv Travel est un réseau coopératif d'agences de voyages indépendantes, fondé sur des valeurs humaines fortes : **respect, solidarité, engagement collectif, innovation, efficacité.**

La rédaction d'une charte permet de poser un cadre clair et partagé. C'est définir les rôles de chacun, pour avancer dans la même direction, en restant fidèles à ce qui nous unit.

Cadre de référence, elle clarifie les rôles de chacun et formalise les engagements réciproques entre tous les acteurs : adhérents, équipes permanentes, administrateurs, présidente et partenaires dans le but de renforcer la cohésion, d'assurer un fonctionnement fluide, d'encourager la responsabilité partagée, et de garantir une gouvernance coopérative fondée sur **le principe des 3P de la RSE** :

Les personnes (People) : mettre l'humain au cœur de l'action coopérative,

La planète (Planet) : agir de manière durable et responsable,

La performance (Profit) : garantir l'efficacité et l'agilité du réseau et la rentabilité des entreprises.

CHAPITRE 1

LES PERSONNES : L'HUMAIN AU CŒUR DU PROJET COOPÉRATIF



1. L'adoption et la pratique des principes suivants : respect, éthique et cohésion

- Les relations entre tous les membres du réseau reposent sur **la bienveillance, la solidarité, le respect, la transparence et l'écoute.**
- L'ensemble de nos outils (chats, visioconférences, réunions régionales, événements) sont là pour créer du lien, partager les bonnes informations et faire en sorte que chacun se sente pleinement investi dans la vie du réseau.
- **L'éthique professionnelle guide chaque relation, interne comme externe.** Chacun agissant avec loyauté et dans l'intérêt collectif.

CHAPITRE 1

LES PERSONNES : L'HUMAIN AU CŒUR DU PROJET COOPÉRATIF



2. Engagement des dirigeants et des équipes

- **Les dirigeants, chefs d'entreprises donnent l'exemple.** Ils encouragent leurs équipes à monter en compétences, à utiliser les outils communs et à s'impliquer dans les actions du réseau, avec un esprit de responsabilité.
- Ils stimulent **la montée en compétence des équipes, encouragent l'autonomie et valorisent les talents.**
- Ils s'engagent à faire vivre au sein de leur entreprise l'esprit de la coopérative.
- Ils veillent à ce qu'**une participation active de leurs collaborateurs soit effective** aux temps forts proposés par le groupement (convention, formations, salons, visio aux thèmes importants).
- **Les équipes s'engagent à suivre la dynamique insufflée par leur dirigeant,** à adopter une posture coopérative et à faire preuve de solidarité entre membres du réseau.
- Elles s'impliquent dans les projets communs, et contribuent activement aux dynamiques collectives menées par le réseau, dans un esprit de partage, d'écoute et de professionnalisme.
- Elles **participent aux visios thématiques, aux formations à distance, et utilisent les outils mis à disposition** par le réseau pour collaborer, s'informer et se former.

CHAPITRE 1

LES PERSONNES : L'HUMAIN AU CŒUR DU PROJET COOPÉRATIF



3. Conseil d'administration et présidence

- **Le conseil d'administration est un espace privilégié d'échanges**, de débats, de prises de décisions et de cohésion dans l'intérêt général des adhérents. La confidentialité de ces travaux est une règle indispensable à son bon fonctionnement
- **Les administrateurs sont un lien entre le siège et les adhérents et doivent, à ce titre, avoir une attitude exemplaire.** Impliqués dans chaque projet, ils assurent, en coordination avec les commissions régionales, un rôle actif dans la diffusion des projets et favorisent au sein de leur entreprise, les outils-maison mis à disposition.
- La présidence incarne l'unité du réseau, en assure la représentation morale, politique et institutionnelle.
- **Elle facilite la cohésion**, en soutenant, valorisant et mobilisant les administrateurs, les équipes de permanents et les adhérents.
- **Elle garantit la bonne application des décisions collectives** et s'assure de l'exécution de la stratégie adoptée par le conseil d'administration.
- Elle coordonne les priorités, veille à la cohérence des actions du siège, du conseil d'administration et des adhérents et veille à maintenir de bonnes relations et un dialogue fluide entre tous les acteurs en particulier en cas de tensions.

CHAPITRE 2

LA PLANÈTE : UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE ET DURABLE



4. Un réseau engagé pour un tourisme durable

• Le Cediv Travel **favorise les partenaires dont les engagements RSE**, notamment en matière d'éthique, d'impact environnemental et de responsabilité sociale, **s'inscrivent dans une vision durable du tourisme.**

Ce choix reflète notre volonté de contribuer à un écosystème plus respectueux des personnes, des territoires et de la planète.

• Conscientes de l'impact de notre secteur sur l'environnement, **les équipes du siège s'engagent activement dans une démarche écoresponsable à l'échelle du réseau.**

• Elles accompagnent les agences dans la mise en œuvre de pratiques plus durables : réduction de l'empreinte carbone, promotion d'offres responsables, sensibilisation des voyageurs et choix de partenaires engagés.

• Elles veillent également à intégrer les enjeux environnementaux dans les décisions stratégiques, en lien avec le conseil d'administration et encouragent l'innovation au service d'un tourisme plus vertueux.

L'objectif : faire de la transition écologique un levier d'attractivité, de performance et de sens pour toutes les agences du réseau.

CHAPITRE 2

LA PLANÈTE : UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE ET DURABLE



5. Vision durable et innovation responsable

- Le Cediv Travel promeut des initiatives durables, une sobriété technologique et accompagne ses agences dans les transitions liées aux enjeux environnementaux et sociétaux.
- **Il veille à rester un acteur engagé, crédible et en phase avec les enjeux du secteur.**

6. Engagements collectifs et synergie

- **La participation active aux activités du réseau est essentielle.**
- Elle permet notamment à chacun de se former sur les évolutions liées à la RSE dans lesquelles le Cediv Travel s'est pleinement engagé.

CHAPITRE 3

LA PERFORMANCE : UN RÉSEAU FORT, AGILE ET STRUCTURÉ



7. Relations avec les partenaires

- Les relations entre adhérents et partenaires sont fondées sur la courtoisie, la confiance et la réciprocité.
- Les accords négociés sont respectés (avec SELECTOUR et les partenaires référencés).
- En cas de litige, le dialogue direct est privilégié au profit d'un échange apaisé et constructif
- En cas de conflit, le Cediv Travel peut jouer un rôle de médiateur, en lien avec le Code du Tourisme.
- **Les agences adhérentes s'engagent à une utilisation appropriée des plateformes et outils partagés**, avec des accès individualisés pour des raisons de sécurité et de pilotage personnalisé.

8. Pilotage et excellence opérationnelle

- L'usage rigoureux d'outils de suivi fiables par tous (ONES, Club Cockpit, Pilotage des Ventes, etc.), pratique essentielle à la bonne marche des entreprises, est encouragé et attendu.
- **L'analyse des indicateurs, du suivi des ventes (reporting) servent à la fois au pilotage individuel des agences, mais également aux négociations globales et à la stratégie du réseau.**
- Les intervenants extérieurs respectent les valeurs coopératives et s'inscrivent dans une logique de transmission et de résultats.

CHAPITRE 3

LA PERFORMANCE : UN RÉSEAU FORT, AGILE ET STRUCTURÉ



9. Obligations administratives et légales

- **Chaque adhérent accepte les procédures requises et fournit les documents annuels demandés (cotisation, immatriculation, RCP, Kbis, bilan...).**
- Le respect de ces obligations garantit la crédibilité, la conformité du réseau et lui permet de mieux peser dans les négociations.
- Des rappels ou mesures correctives peuvent être appliqués en cas de non-respect.

10. Coopération avec les équipes permanentes

- **Les équipes du siège accompagnent les agences dans leurs défis quotidiens avec de l'écoute, de la réactivité, de la disponibilité et de la compétence.**
- Leur présence active permet la mise en œuvre active, avec rigueur, des décisions du conseil d'administration et contribuent à l'évolution des agences par leur expertise opérationnelle.
- Elles favorisent la diffusion des outils et projets, accompagnent leur appropriation et stimulent l'innovation collective.
- **Elles participent activement à la réflexion stratégique, en étant force de proposition et en relayant les retours du terrain.**

CHAPITRE 3

LA PERFORMANCE : UN RÉSEAU FORT, AGILE ET STRUCTURÉ



11. Suivi, évaluation et révision

- La charte est remise à chaque nouvel adhérent, administrateur ou collaborateur permanent.
- **Elle est signée par tous les adhérents à son entrée en vigueur et à l'entrée dans le réseau.**
- Le conseil d'administration peut en proposer la révision et les adhérents également à l'occasion de l'assemblée générale sur proposition des adhérents.
- Tout manquement à ses principes peut entraîner un rappel à l'ordre, voire des sanctions.

12. Évolutivité de notre charte

- **Cette charte est un document vivant, pensé pour évoluer en fonction des transformations du secteur du tourisme, des besoins du réseau et des mutations sociétales.**
- Elle pourra être enrichie, ajustée ou révisée régulièrement par le Conseil d'administration, sur proposition des membres ou à l'initiative de la présidence.
- Chaque évolution aura pour objectif de :
 - renforcer la cohérence entre les pratiques du secteur et les orientations stratégiques,
 - intégrer les innovations utiles et les nouveaux enjeux du métier,
 - conserver l'humain au cœur de nos engagements, en cohérence avec les valeurs coopératives du Cediv Travel.



Charte du Cediv Travel

Pour une coopérative engagée et responsable

CONCLUSION

Cette charte, expression de notre ambition, est le socle de notre engagement collectif et coopératif.

Ce code de comportement directement inspiré des principes RSE édictées dans les 3P : **les personnes, la planète et la performance**, affirme notre volonté de bâtir une gouvernance partagée et de construire un réseau humain, engagé, responsable et performant, prêt à relever les défis de demain dans le secteur du tourisme.